



LETTRE INFO SIVM FENOUILLEDES N°6 du 16 janvier 2023

RÉACTUALISATION DES PRIX DU MARCHÉ VOIRIE

L'entreprise GIESPER titulaire du marché 2022/2024 pour l'entretien des voiries communales a demandé une réactualisation des prix du marché à la date-échéance annuelle (24 janvier 2023). Après contact avec l'entreprise, nous avons pris les renseignements nécessaires afin d'appliquer l'augmentation réglementaire compte-tenu du surcoût pour les matériaux et les produits pétroliers

Les prix du marché vont donc subir une augmentation de 9.43 % comme stipulé sur le CCAP en tenant compte de l'index des Travaux Public TP09.

Valeur de l'index TP09	
Novembre 2021	123,3
Novembre 2022	132,2

Une vérification a été faite par le service contrôle de légalité de la Préfecture.

Dès à présent et sur votre demande auprès du secrétariat du SIVM qui fera le relais, l'entreprise GIESPER (responsable chantier Franck PENEL) peut être mandatée pour venir sur place et préparer les devis avec les nouveaux prix en date 25 janvier. Nous vous demandons par ailleurs de nous préciser si vous devez réaliser des travaux (ou pas) en 2023 afin d'affiner nos prévisions budgétaires. Dans cette optique, l'avenant au marché imposera à GIESPER de réaliser les travaux dans un délai de 3 mois après l'acceptation des devis.

VENTE DES LOCAUX DE L'ANCIENNE PERCEPTION

Suite au compromis de vente signé jeudi 06 octobre entre le Président du SIVM et Mr Joseph BAYONA au cabinet du notaire Mr BRIEU à ESTAGEL, l'acte de vente a été signé le 13 janvier 2023.

Le montant de la vente (202 000 euros) sera affecté à la ligne « Investissements » du budget et permettra de réaliser l'opération d'agrandissement et d'amélioration des locaux du SIVM.



TRAVAUX EN PRÉVISION AU SIÈGE DU SIVM

Pour rappel, l'agrandissement du bâtiment à l'arrière des bureaux actuels avec toiture photovoltaïque afin de créer une salle de réunion polyvalente, la création de douches et sanitaires fonctionnels ainsi que le retrait de l'ALGECO dédié au suivi social seront les priorités de ce projet.



Suite à notre demande, la directrice de la SPL POA Mme Muriel CURTIL-ROSSILLON et Mme Emma LEBRET (technicienne désignée pour cette opération) sont venues le mercredi 21 décembre nous présenter l'avant-projet chiffré afin de pouvoir l'analyser et prévoir les demandes de subventions diverses pour 2023. Le coût prévisionnel de l'opération étant estimé à 160 000 € H.T., une demande de D.E.T.R. a été déposée auprès de la Sous-préfecture de PRADES ainsi qu'une demande de participation (aide aux communes) du Conseil Départemental.

APPEL A PROJET PHOTOVOLTAÏQUE P.N.R. « DU SOLEIL SUR LES TOITS »

Le SIVM participe à l'appel à projet à manifestation d'intérêt pour le choix d'un opérateur en vue d'équiper la toiture du hangar du siège, 50, avenue Général De Gaulle. L'action concernée (N°2 pour le Parc Naturel Régional) nous permettrait de remplacer gratuitement la toiture du hangar (tôles amiantées) par une couverture en bacs-acier qui supporterait les panneaux.



En cas d'accord de l'opérateur (non choisi à ce jour par le P.N.R.), ces travaux seraient financés intégralement par cette entreprise qui nous reverserait un loyer très modéré de l'ordre de 5 €/m2 par an pendant 25 ans mais suffisant compte-tenu de l'investissement financier nul de notre part. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce projet et de sa contractualisation (ou pas) selon nos intérêts.

TRAVAUX SUR LA PISTE D.F.C.I N°27 (ENTRE MAS DE LA ROQUE ET COL DE BOZE)

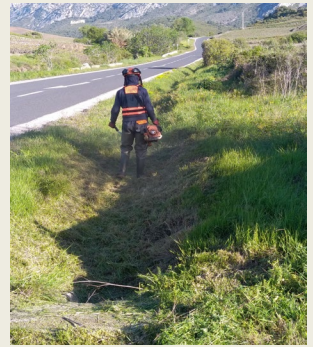
La proposition de l'entreprise ROCA (40629 € HT) a été retenue et les travaux ont commencé au mois d'octobre. Le bureau d'études AEF sous la direction de Jérôme LOUVET a confié la surveillance à son assistant technique Frédéric HEBRARD.



Le Président du SIVM (accompagné à plusieurs reprises de Jean-Michel SOTO) a participé aux réunions sur place afin de suivre l'avancement. L'entreprise ROCA ayant poursuivi son activité pendant la période de Noël, la fin des travaux devrait avoir lieu début 2023.

RECRUTEMENT CHANTIER D'INSERTION

Pensez à vos administrés sans emploi qui peuvent se renseigner auprès de Laurence sur les conditions à remplir pour postuler au chantier d'insertion. Le but de réinsérer nos bénéficiaires étant régulièrement atteint (60% minimum) nous sommes donc en attente de nouvelles candidatures.



OUVERTURE D'UNE PAGE FACEBOOK SIVM FENOUILLEDÈS

Pour les communes et les personnes intéressées, le SIVM a créé une page FACEBOOK à laquelle vous pouvez adhérer et la faire partager : SIVM du Fenouillèdes

